



OFFRE D'EMPLOI SERVICE DES INCENDIES BRIGADIER SCOLAIRE POSTE À TEMPS PARTIEL

Reconnue pour son dynamisme culturel et économique, la Ville de Joliette compte réaliser de nombreux projets et d'en faire un milieu de vie toujours plus agréable.

Inspirée par nos valeurs organisationnelles qui sont la satisfaction du citoyen, le respect des autres, l'honnêteté, la transparence et l'esprit d'équipe, la ville se démarque par sa vision moderne de la gestion municipale.

Joignez-vous à notre équipe qui vous permettra d'évoluer dans un milieu de travail stimulant où vos compétences et votre talent seront mis à profit.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous la supervision de la direction du service des Incendies, le brigadier scolaire surveille les écoliers qui traversent aux intersections, à l'aller et au retour de l'école, afin de prévenir les accidents de circulation. Il assure la sécurité des écoliers, les informe et les renseigne sur les règles de sécurité.

PROFIL RECHERCHÉ

- Habileté à communiquer avec les enfants;
- Être vigilant et soucieux de la sécurité;
- Être ponctuel;
- Aimer travailler à l'extérieur, peu importe les conditions climatiques.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

- Assurer la sécurité aux intersections situées à proximité des écoles;
- Renseigner les écoliers des règles de sécurité;
- Contrôler la circulation automobile afin de faire traverser les écoliers sécuritairement.

SALAIRE ET HORAIRE

Salaire : De 22,59 \$

Horaire de travail : 15 heures environ / semaine, du lundi au vendredi selon le calendrier scolaire

Période : du 1^{er} septembre au 23 juin

LIEU DE TRAVAIL

École Sainte-Thérèse : intersection Chemin des Prairies / Ladouceur

École des Mésanges : intersections Papineau / Juge Guilbault et Bordeleau / Sainte-Anne

École intégrée Saint-Pierre : intersection de Lanaudière / Beaudry

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae en cliquant sur le lien suivant : <https://www.joliette.ca/administration-finances/emplois/38082>

Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Joliette applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'utilisation du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

LE SERVICE DU CAPITAL HUMAIN